

**PROCÈS-VERBAL  
VILLAGE DE NORTH HATLEY  
13 DÉCEMBRE 2023**

À UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE du conseil municipal, tenue à la salle communautaire de l'Église Sainte-Élisabeth de North Hatley, à 19 h.

SONT PRÉSENTS les conseillers suivants :

- |                      |                       |
|----------------------|-----------------------|
| 1. Michel DESROSIERS | 4. Elizabeth FEE      |
| 2. Carrol HALLER     | 5. David WILSON       |
| 3. Danielle DUPRÉ    | 6. Andrew J PELLETIER |

ABSENT(S) :

FORMANT QUORUM sous la présidence de madame la mairesse Marcella Davis-Gerrish

EST AUSSI PRÉSENT monsieur Benoit Tremblay, Directeur général et monsieur Bruno Bélisle, directeur général adjoint

**L'avis de convocation a été signifié tel que requis par la loi, aux membres du Conseil qui ne sont pas présents à l'ouverture de la séance.**

**ORDRE DU JOUR**

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Période de questions portant sur les sujets à l'ordre du jour
3. Règlement 2023-749 régissant la taxe foncière et les taux de compensation des services afin de pourvoir aux dépenses de l'année 2024 — Avis de motion
4. Règlement 2023-749 régissant la taxe foncière et les taux de compensation des services afin de pourvoir aux dépenses de l'année 2024 — Dépôt
5. Octroi de contrat — Services professionnels d'experts-conseils en développement et gestion de projets immobiliers, rénovation et mise aux normes du bâtiment Pleasant View
6. Octroi de contrat — Offre de services pour une caractérisation écologique du littoral et de la rive de la Marina
7. Règlement 2023-747 modifiant le règlement de lotissement 2001-433 — Adoption
8. Octroi de contrat — offre de service consultante en environnement – mise en place d'une station de lavage et de descente de bateaux automatisée
9. Remplacement des fenêtres garage municipal — octroi de contrat
10. Règlement unifié RU-2023-02 - proposition de modification
- 11.. Levée de l'assemblée

**2023-12-13.01**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

MOI, CARROL HALLER, PROPOSE

QUE l'ordre du jour soit adopté avec l'ajout des points 8, 9 et 10.

**2023-12-13.02**

**PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT SUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR**

Aucune question

**RÈGLEMENT 2023-749 RÉGISSANT LA TAXE FONCIÈRE ET LES TAUX DE COMPENSATION DES SERVICES AFIN DE POURVOIR AUX DÉPENSES DE L'ANNÉE 2024 — AVIS DE MOTION**

MOI, ANDREW PELLETIER, donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil, le règlement 2023-749 sera présenté pour adoption.

Ce règlement aura pour objet de déterminer les taux de taxes foncières et de compensation pour les divers services octroyés par la Municipalité afin de pourvoir aux dépenses de l'année 2024.

**PROCÈS-VERBAL  
VILLAGE DE NORTH HATLEY  
13 DÉCEMBRE 2023**

2023-12-13.03

**RÈGLEMENT NUMÉRO 2023-749 RÉGISSANT LA TAXE FONCIÈRE ET LES TAUX DE COMPENSATION DES SERVICES AFIN DE POURVOIR AUX DÉPENSES DE L'ANNÉE 2024 — DÉPÔT**

MOI, ANDREW PELLETIER, DÉPOSE

Le projet de *Règlement numéro 2023-749* régissant la taxe foncière et les taux de compensation des services afin de pourvoir aux dépenses pour l'année 2024;

QUE le *Règlement numéro 2023-749* régissant la taxe foncière et les taux de compensation des services afin de pourvoir aux dépenses pour l'année 2024; soit soumis pour adoption lors d'une prochaine séance régulière du conseil.

2023-12-13.04

**OCTROI DE CONTRAT — SERVICES PROFESSIONNELS D'EXPERTS-CONSEILS EN DÉVELOPPEMENT ET GESTION DE PROJETS IMMOBILIERS, RÉNOVATION ET MISE AUX NORMES DU BÂTIMENT PLEASANT VIEW**

ATTENDU QUE le projet d'aménagement du bâtiment Pleasant View en centre communautaire a été présélectionné au programme PRACIM en vue d'une aide financière (dossier numéro 2030642);

ATTENDU QUE le Conseil municipal souhaite aller de l'avant avec le projet d'aménagement du bâtiment Pleasant View en centre communautaire;

ATTENDU QUE l'administration a procédé à un appel d'offres par invitation pour retenir les services professionnels d'experts-conseils en développement et gestion de projets immobiliers pour la préparation des plans et devis en architecture pour l'aménagement du bâtiment Pleasant View en centre communautaire;

ATTENDU QUE les Firmes Sphère Construction et Styliform Inc ont déposé des soumissions conformément à l'appel d'offres par invitations tel que prévu dans la Politique de gestion contractuelle de la Municipalité et que les résultats sont les suivants :

Soumissionnaire	Montant avant taxes	Conformité
Sphère Construction Inc.	55 000\$	Conforme
Styliform Inc.	74 500\$	Conforme

MOI, MICHEL DESROSIERS, PROPOSE

QUE le contrat soit octroyé de gré à gré à la Firme Sphère construction, le tout conformément à la *Politique de gestion contractuelle* ainsi qu'à l'offre de service déposée à la Municipalité du Village de North Hatley pour services professionnels pour la préparation des plans et devis architecturaux pour des honoraires globaux de 55 000\$ plus taxes applicables;

QUE le Directeur général, Monsieur Benoit Tremblay, soit mandaté et autorisé à signer le contrat pour services professionnels.

VOTE POUR :		VOTE CONTRE :		ABSTENTION :	
ADOPTION :	ADOPTÉE				

2023-12-13.05

**OCTROI DE CONTRAT — OFFRE DE SERVICES POUR UNE CARACTÉRISATION ÉCOLOGIQUE DU LITTORAL ET DE LA RIVE DE LA MARINA**

ATTENDU la résolution 2023-11-22.04;

ATTENDU QUE la Municipalité devra obtenir un certificat d'autorisation du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs pour tout travaux qui devront être effectués dans le secteur de la marina dans le futur ;

ATTENDU QUE pour obtenir un certificat d'autorisation du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, il sera nécessaire de procéder à une caractérisation écologique du littoral et de la rive de la Marina;

**PROCÈS-VERBAL  
VILLAGE DE NORTH HATLEY  
13 DÉCEMBRE 2023**

MOI, DANIELLE DUPRÉ, PROPOSE

QUE le Conseil confie le mandat de caractérisation écologique du littoral et de la rive de la Marina de gré à gré au Groupe Synergis tel que prévu à l'offre de service déposée le 24 juillet 2023 pour des honoraires globaux de 8 590,00\$ plus taxes applicables, le tout conformément à la Politique de gestion contractuelle de la Municipalité.

QUE le Directeur général, Monsieur Benoit Tremblay, ou en son absence, le Directeur général adjoint, Monsieur Bruno Bélisle soient mandatés et autorisés à signer le contrat pour la caractérisation écologique.

VOTE POUR :		VOTE CONTRE :		ABSTENTION :	
ADOPTION :	ADOPTÉE				

2023-12-13.06

**RÈGLEMENT NUMÉRO 2023-747 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT NUMÉRO 2001-433 — ADOPTION**

MOI, ELIZABETH FEE, PROPOSE

QUE le règlement intitulé *Règlement numéro 2023-747 modifiant le Règlement numéro 2001-433 de lotissement de la Municipalité du Village de North Hatley* » soit adopté.

VOTE POUR :		VOTE CONTRE :		ABSTENTION :	
ADOPTION :	ADOPTÉE				

2023-12-13.07

**OCTROI DE CONTRAT — OFFRE DE SERVICE CONSULTANTE EN ENVIRONNEMENT – MISE EN PLACE D'UNE STATION DE LAVAGE ET DE DESCENTE DE BATEAUX AUTOMATISÉE**

ATTENDU QUE le Conseil souhaite mettre en place une station de lavage et de descente à bateaux automatisée;

ATTENDU QU'un tel service a été mis en place dans plusieurs régions et MRC du Québec et que cela représente une solution viable, responsable et économique à long terme;

ATTENDU QUE pour réaliser le projet, la Municipalité doit recourir aux services d'une consultante en environnement qui agira en tant que Chargée de projet pour la réalisation du mandat suivant :

- coordination des différentes études nécessaires à la réalisation du projet;
- établissement d'un échéancier de travail;
- recherche de subventions possibles pour la mise en place du projet;
- rédaction des clauses techniques des devis d'appel d'offres en lien avec le projet;
- proposition de recommandations concernant les meilleurs soumissionnaires;
- accompagner la Municipalité dans l'opérationnalisation du projet.

MOI, DAVID WILSON, PROPOSE

QUE le contrat soit octroyé de gré à gré à Marie-Christine Picard Consultante en environnement, le tout conformément à la Politique de gestion contractuelle de la Municipalité pour des honoraires globaux de 19 250,00\$ plus taxes applicables;

QUE le Directeur général, Monsieur Benoit Tremblay, ou en son absence, le Directeur général adjoint, Monsieur Bruno Bélisle soient mandatés et autorisés à signer le contrat pour la Chargée de projet.

VOTE POUR :		VOTE CONTRE :		ABSTENTION :	
ADOPTION :	ADOPTÉE				

**PROCÈS-VERBAL  
VILLAGE DE NORTH HATLEY  
13 DÉCEMBRE 2023**

2023-12-13.08

**REMPLACEMENT DES FENÊTRES DU GARAGE MUNICIPAL — OCTROI DE CONTRAT**

ATTENDU QUE les programmations 4 de la TECQ prévoyant des montants pour le remplacement des fenêtres et la porte du garage municipal visant une meilleure efficacité énergétique ;

ATTENDU QUE les appels d'offres mixtes par invitation, conformément prévu à la Politique de gestion contractuelle ont été acheminée le 29 novembre 2023;

ATTENDU les appels d'offres expédiées aux entreprises suivantes :

- Ti-Brin construction
- L&CIE entrepreneur général
- 7726066 Canada inc

MOI, CARROL HALLER, PROPOSE

QUE le contrat de remplacement des fenêtres et de la porte du garage municipal soit octroyé de gré à gré à L&CIE entrepreneur général, conformément à la *Politique de gestion contractuelle de la Municipalité* pour un montant global de 43 720,00\$ plus taxes applicables ;

VOTE POUR :		VOTE CONTRE :		ABSTENTION :	
ADOPTION :	ADOPTÉE				

**RÈGLEMENT NUMÉRO RU-2023-02 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO RU-2018-611 RELATIF AU STATIONNEMENT ET À LA GESTION DES VOIES PUBLIQUES – AVIS DE MOTION**

MOI, MARCELLA DAVIS GERRISH, donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil, un règlement sera présenté pour adoption.

Ce règlement aura pour objet de modifier l'Annexe A du règlement relatif au stationnement et à la gestion des voies publiques afin de :

Permettre le stationnement pour une durée maximale de 10 minutes sur la zone identifiée.

Le projet de ce règlement est déposé conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec.

2023-12-13.09

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

À 19H24, les sujets apparaissant à l'ordre du jour ayant été traités;

MOI, ELIZABETH FEE, PROPOSE

Que la présente séance soit levée et fermée.

ADOPTÉE

\_\_\_\_\_  
Marcella Davis-Gerrish  
Mairesse

\_\_\_\_\_  
Benoit Tremblay  
Directeur général

Je, Marcella Davis-Gerrish, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.